



URBANISME CADRE DE VIE TRAVAUX

URBANISME DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

Vous souhaitez réaliser des travaux ? Construire, agrandir, modifier un bâtiment, réaliser une piscine, mettre une clôture, poser du photovoltaïque sur le toit, construire un abri de jardin... Vous avez la possibilité de déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée. Notre commune est donc aujourd'hui en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme, conformément au code des relations entre le public et l'administration et au dispositif de saisine par voie électronique. Le dépôt et l'instruction en ligne répondent aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics et s'inscrit dans la démarche « action publique », qui vise à améliorer et à moderniser les services publics.

Site en ligne

<https://adaci40.fr/content/demande-dautorisation-durbanisme-en-ligne>.

Pour rappel : le Maire reste l'autorité compétente pour valider votre autorisation d'urbanisme et le dépôt papier directement en Mairie est toujours possible.

ACTION SOCIALE

DISPOSITIFS REBONDS UNE ACTION 100% POUR LES FEMMES

Début septembre, le Réseau CREPI Pyrénées a déployé, sur Labouheyre, une action inédite destinée aux femmes, avec le soutien du Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances. À ce jour, 5 participantes, avec des parcours de vie singuliers, ont été suivies. Justine, Pauline, Ibitsame, Olivia et Cathy ont été accompagnées, à travers une méthodologie sur mesure : entretiens individuels, ateliers collectifs sur des thèmes variés (confiance en soi, mobilité, garde d'enfants...), visite d'entreprises ou table ronde d'échange avec les employeurs sur la question des freins propres aux femmes dans la recherche d'emploi.

Sandrine Michel, chargée de mission à CREPI Pyrénées, explique que « cet accompagnement a pour objectif d'aider ces femmes à gagner en confiance, se projeter en emploi de manière plus sereine, se créer un réseau professionnel local et accéder à un emploi pour être autonome ».

Justine parle de ses attentes : « en recherche d'emploi, mon objectif était certes d'intégrer un réseau professionnel, mais surtout être accompagnée pour reprendre confiance en moi ».

ACTION SOCIALE

LOGEMENT SOCIAL XL PERMANENCES, LE 3^E VENDREDI DU MOIS

À la recherche d'infos sur un logement social ? Des questions sur votre dossier en cours ? Nadège Guillot, vice-présidente du CCAS et Anne-Marie Ramos, élue, vous accueillent en Mairie, de **17h à 18h, le 3^e vendredi du mois, sans RDV.**

Prochaines permanences

19 janvier – 16 février – 15 mars
Contact : 05 58 04 45 00 /
guichetunique@labouheyre.fr

Pour Cathy « le principal atout de cette action est de sortir de l'isolement d'une recherche d'emploi, seule, face à son ordinateur, et de bénéficier de la force, de l'énergie du groupe. C'est, nous l'avons compris, l'ADN du CREPI! »

Au bout de 3 mois, la réussite est au rendez-vous car 2 femmes ont intégré un emploi et une troisième devrait travailler prochainement. Fort de ce succès, le CREPI a décidé de poursuivre son action jusqu'en mars 2024. Les réunions se font les **lundis et vendredis** (hors vacances scolaires) **à la salle Gilbert Ibarrart.**

Contact :

Sandrine Michel : 07 76 19 99 08
Philippe Yvorra : 06 07 01 32 08

ACTION SOCIALE

AIDES SOCIALES FACULTATIVES À L'ÉNERGIE

L'hiver arrive, le chauffage suit... Le CCAS propose aux bouheyrot.e.s des dispositifs d'accompagnement pour les personnes en difficulté pour l'accès au chauffage (électricité, gaz, pétrole, fuel, bois). Soit une aide financière de 200 €, soit une livraison de 5 stères de bois, une fois par an. Attention, la demande doit être obligatoirement faite par un.e assistant.e social.e., notamment pour un meilleur suivi de la situation.

Maison de la Solidarité,
77 rue Charlie Hebdo,
Labouheyre, 05 58 04 53 00